

Figure 91 : Carte de l'occupation visuelle avec la ZIP du projet

PROJET ÉOLIEN DE BLANZAY 2

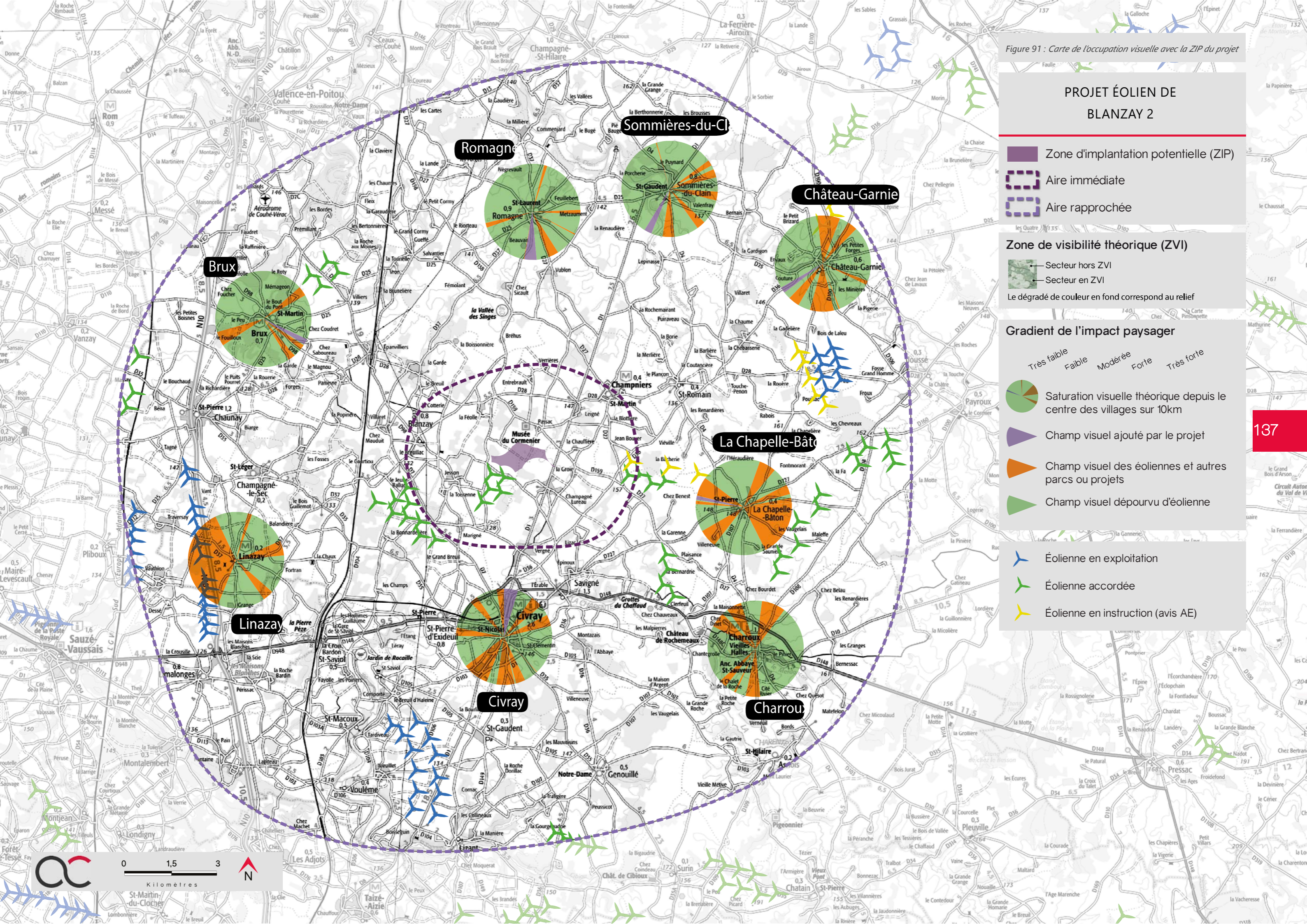
- Zone d'implantation potentielle (ZIP)
- Aire immédiate
- Aire rapprochée

- #### Zone de visibilité théorique (ZVI)
- Secteur hors ZVI
 - Secteur en ZVI
- Le dégradé de couleur en fond correspond au relief

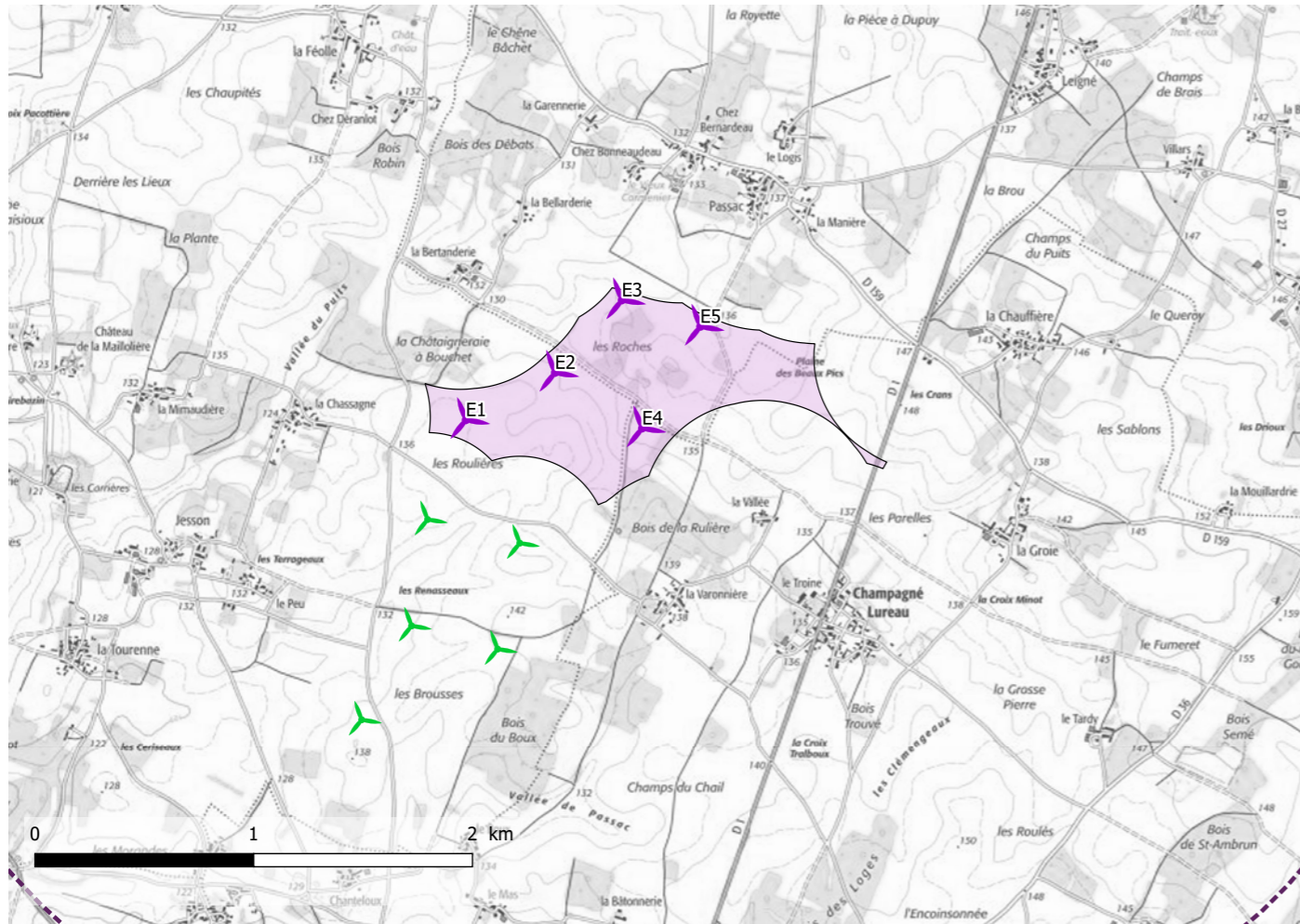
- #### Gradient de l'impact paysager
- Très faible Faible Modérée Forte Très forte

- Saturation visuelle théorique depuis le centre des villages sur 10km
- Champ visuel ajouté par le projet
- Champ visuel des éoliennes et autres parcs ou projets
- Champ visuel dépourvu d'éolienne

- Éolienne en exploitation
- Éolienne accordée
- Éolienne en instruction (avis AE)

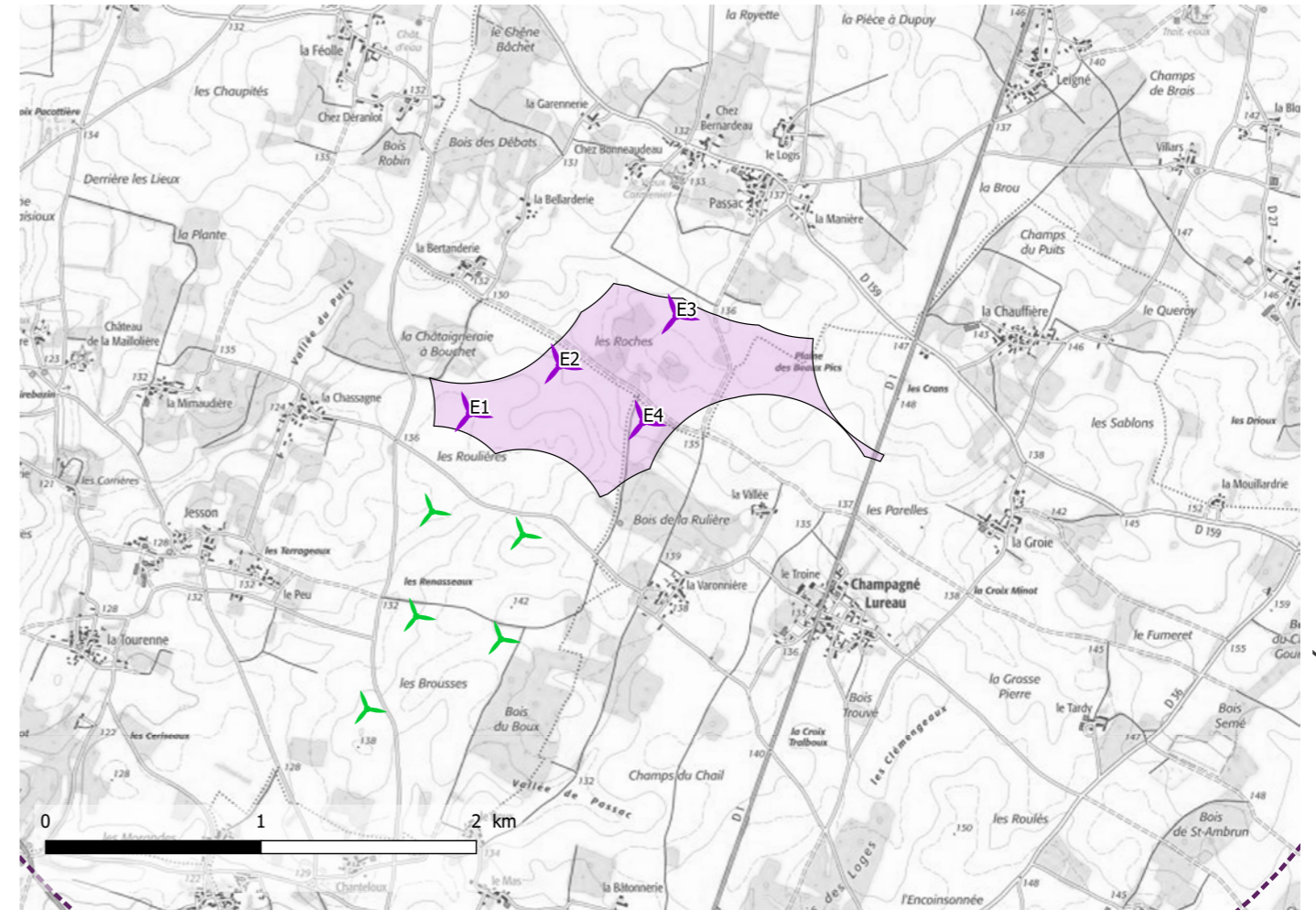


■ VARIANTE 2



Nombre d'éolienne	5
Géométrie entre éoliennes	double alignement irrégulier de cinq éoliennes (trois à l'ouest et deux à l'est)
Cohérence paysagère	Comme pour la première implantation, la géométrie globale de ce scénario s'appuie sur les lignes du parc de Blanzay 1 mais avec un nombre réduit de machines. La disposition des machines sur deux lignes (et non trois comme sur la variante 1) facilite l'intégration paysagère du projet. Toutefois, les écarts irréguliers entre les machines (E3 et E5 sont plus rapprochées qu'E2 et E4 par exemple) peuvent provoquer des chevauchements de rotors et une perte de lisibilité du projet.

■ VARIANTE 3



Nombre d'éolienne	4
Géométrie entre éoliennes	alignement simple de 3 éoliennes et une isolée (E4)
Cohérence paysagère	Ce scénario prolonge également les lignes pré-établies du projet de Blanzay 1 mais avec un nombre encore plus réduit d'éolienne. Les interdistances entre les machines sont similaires entre-elles ce qui favorise la lisibilité de l'implantation dans le paysage.

En parallèle de l'étude des variantes d'implantation, une réflexion s'est portée sur le choix du modèle de l'éolienne, c'est pourquoi la variante 3 est également présentée avec trois modèles différents :

	Variantes		
	a	b	c
Modèle	V136	V162	V162
Hauteur bout de pale (m)	180	230	200
Hauteur du mât (m)	112	149	119
Diamètre rotor	136	162	162

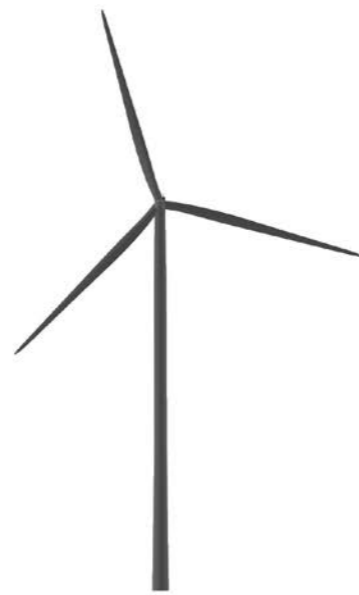
Le modèle de la variante 3a est celui utilisé pour le parc de Blanzay, ce qui permet de faciliter l'intégration paysagère du projet.

Le modèle de la variante 3b permet d'augmenter le rendu énergétique grâce à un rotor plus grand mais la différence de gabarit est visible entre celui-ci et celui du parc de Blanzay 1.

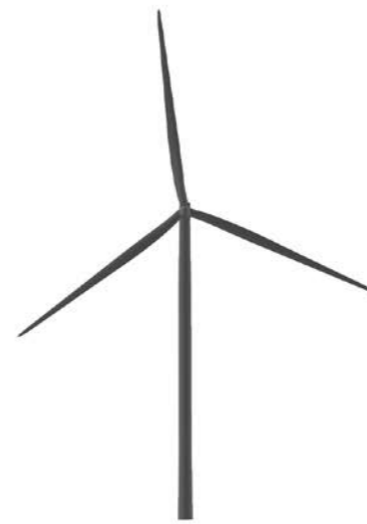
Le modèle de la variante 3c est un compromis entre la rentabilité énergétique et l'intégration paysagère car il s'agit d'un modèle aux proportions (ratio rotor/bdp) similaires aux éoliennes de Blanzay 1.



V136 - 180mbdp - mât de 112m
variante a



V162 - 230m bdp - mât de 149m
variante b



V162 - 200m bdp - mât de 119m
variante c

C . COMPARAISON DES VARIANTES

1 . PHOTOMONTAGES DE COMPARAISON

Afin de confronter l'inscription paysagère de chaque variante, 4 photomontages comparatifs ont été réalisés depuis des points de vue représentatifs des sensibilités du territoire permettant de voir l'ensemble du projet :

1 : Vue depuis les abords éloignés du château de la Maillollière (photomontage n°15)

2 : Vue depuis le hameau de Chez Bernardeau (photomontage n°20)

3 : Vue depuis le hameau de la Chauffière (photomontage n°27)

4 : Vue depuis le hameau de Lizac (photomontage n°28)

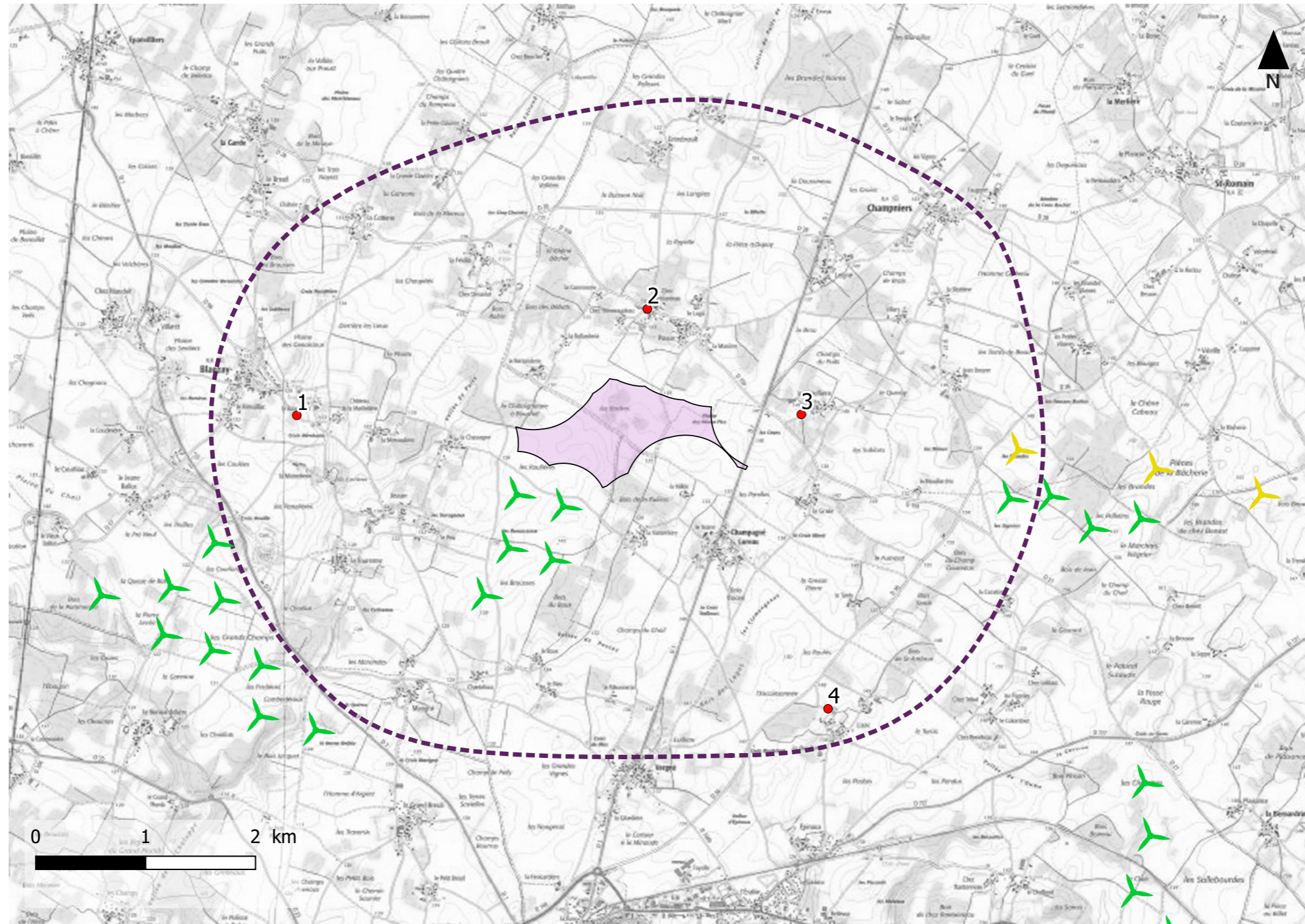


Figure 92 : Carte de localisation des photomontages de comparaison des variantes

Photomontage comparatif n° 1: Vue depuis les abords éloignés du château de la Maillollière

Point de vue n°15 dans le carnet de photomontages

Depuis ce point, les vues sont ouvertes mais relativement limitées en profondeur par les boisements. Le projet s'inscrit dans le prolongement du parc accordé de Blanzay.

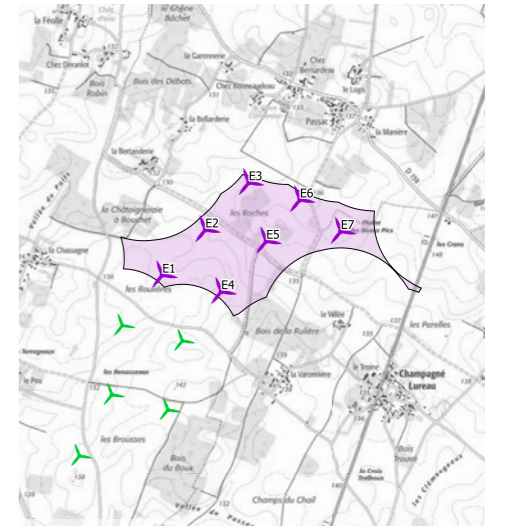
Les principaux enjeux depuis ce point de vue concernent :

- les effets cumulés avec le parc de Blanzay
- la perception du château de la Maillollière depuis ce point de vue

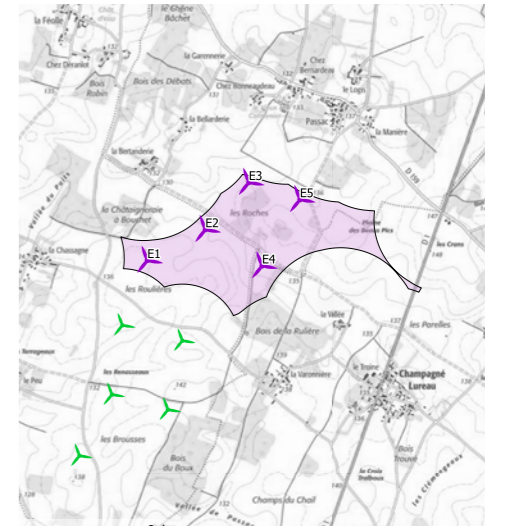
Dans les trois variantes, le projet de Blanzay 2 est visible en arrière-plan du château de la Maillollière. Pour la variante 1, l'implantation génère une emprise horizontale conséquente du fait du nombre plus important d'éoliennes que pour les variantes 2 et 3. De plus, trois des sept machines de ce scénario sont situées derrière l'édifice, générant un effet de covisibilité directe, contrairement aux variantes 2 et 3 où seule une éolienne est concernée. Les variantes 2 et 3 sont également moins prégnantes du fait qu'elles ne comportent qu'un chevauchement de rotor contrairement à la 1 qui en présente cinq.

Du fait de son nombre limité de machine et de chevauchement ainsi que son étalement restreint sur l'horizon, la variante 3 est le scénario **le plus favorable depuis ce point de vue.**

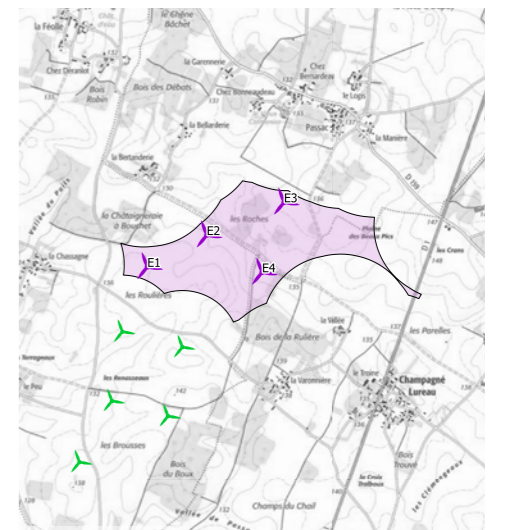
Variante 1



Variante 2

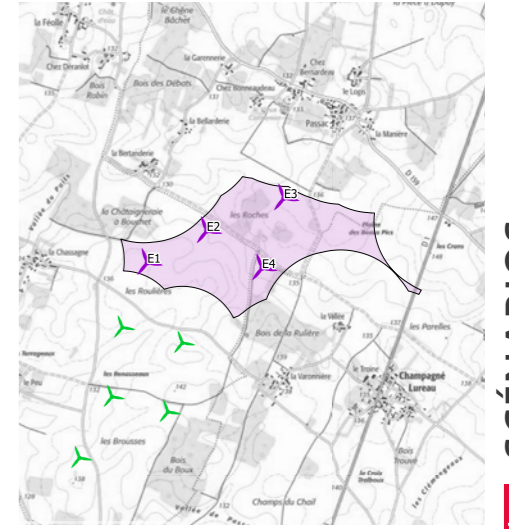


Variante 3

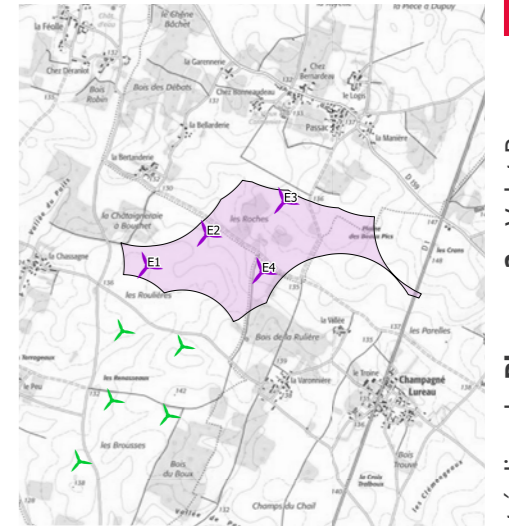


La variante 3 est présentée avec trois gabarits différents. La différence de hauteur entre la variante 3b et les autres est visible, contrairement aux scénarios 3a et 3c entre lesquels la différence est plus subtile et concerne principalement les rotors. En effet, les rotors de la variante 3c sont plus imposants que ceux de la variante 3a. Cependant, la longueur de pale varie de 13m entre les deux modèles, ce qui est relativement peu discernable même dans une situation de comparaison directe avec les éoliennes de Blanzay 1 (qui possèdent le gabarit de la 3a). Ainsi, les variantes 3a et 3c sont **les plus favorables depuis ce point de vue**.

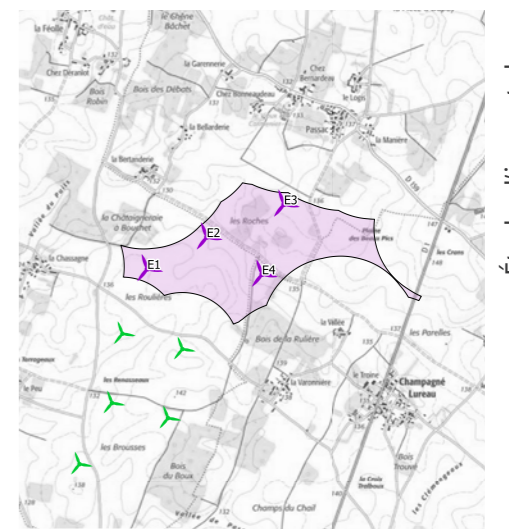
Variante 3a



Variante 3b



Variante 3c



Photomontage comparatif n°2 : Vue depuis le hameau de Chez Bernardeau

Point de vue n°20 dans le carnet de photomontages

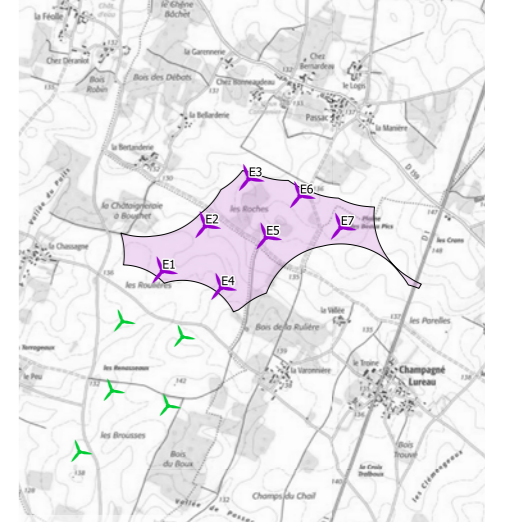
Depuis ce point, les vues sont tronquées par la trame bâtie du hameau de Chez Bernardeau.

Les principaux enjeux depuis ce point de vue concernent les perceptions depuis le hameau.

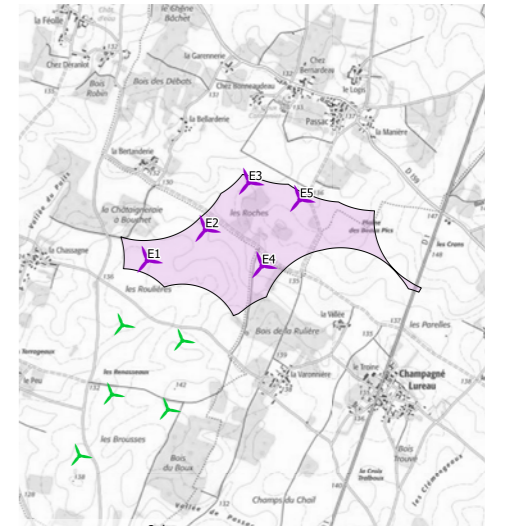
Pour tous les scénarios, l'ensemble des machines est visible ou perceptible, plus ou moins tronqué par la trame bâtie ou filtré par la végétation du hameau. La variante 1 comporte le nombre le plus important de machines et l'étalement sur l'horizon le plus conséquent. Dans le scénario 2, ces facteurs diminuent mais cette variante reste plus prégnante que la troisième, qui présente l'étalement sur l'horizon le plus réduit et le nombre de machines le moins élevé. De plus, dans le dernier scénario, seule E3 s'insère dans le paysage avec une hauteur apparente élevée et un rotor dépassant quasi entièrement des habitations alors que plusieurs machines sont concernées dans les autres variantes.

Ainsi, **le scénario 3 est le plus favorable depuis ce point de vue.**

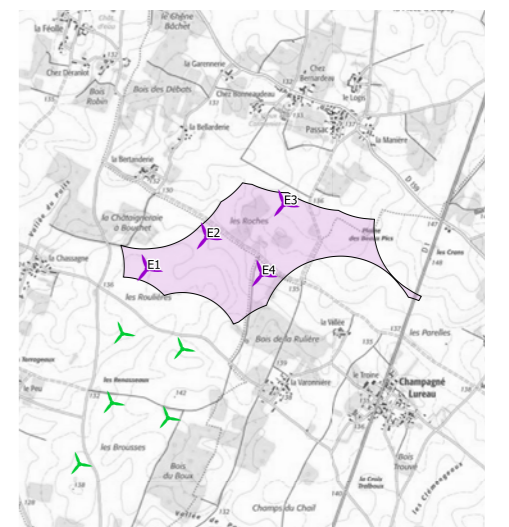
Variante 1



Variante 2



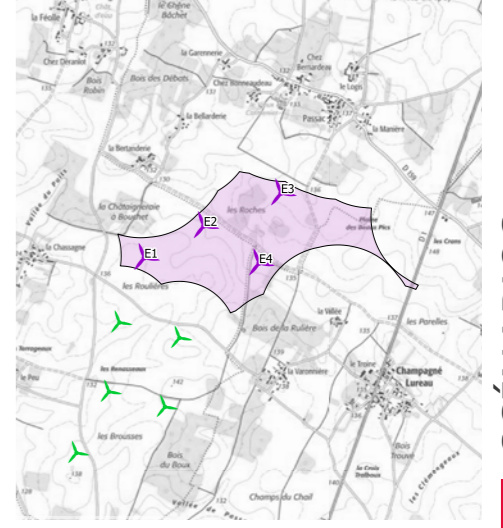
Variante 3c



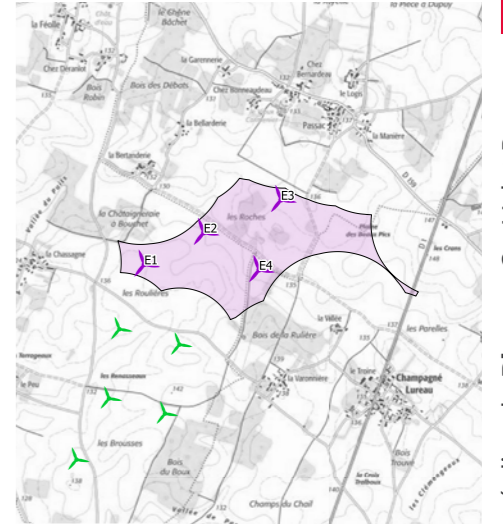
Comme pour le point de vue précédent, la différence de hauteur entre la variante 3b et les autres est visible, contrairement aux scénarios 3a et 3c entre lesquels la différence est plus subtile et concerne principalement les rotors. En effet, les rotors de la variante 3c sont plus imposants que ceux de la variante 3a. Cependant, la longueur de pale varie de 13m entre les deux modèles, ce qui est relativement peu discernable même pour E3 qui est située relativement proche de l'observateur.

Ainsi, **les variantes 3a et 3c sont les plus favorables depuis ce point de vue.**

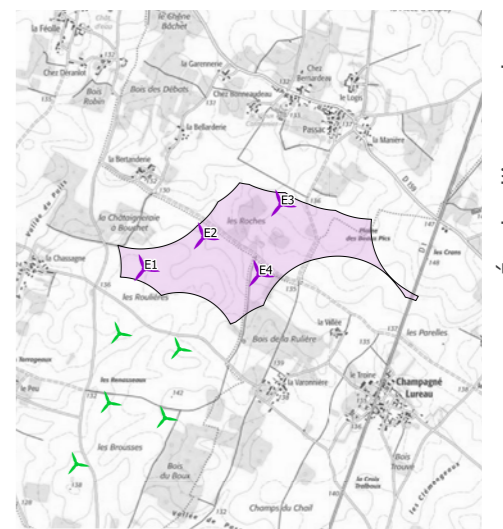
Variante 3a



Variante 3b



Variante 3c



Photomontage comparatif n° 3 : Vue depuis le hameau de la Chauffière

Point de vue n°27 dans le carnet de photomontages

Depuis ce point de vue, le paysage se dévoile librement sur le milieu agricole ouvert. Depuis ce point, plusieurs parcs éoliens sont visibles entre les filtres formés par les boisements.

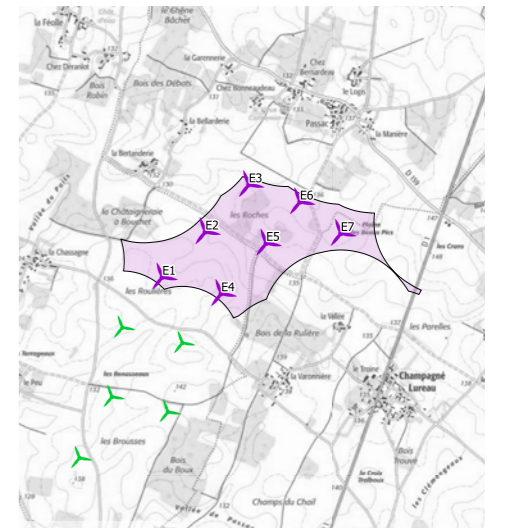
Les principaux enjeux depuis ce point de vue concernent :

- les effets cumulés avec le parc de Blanzay
- la perception depuis le hameau de la Chauffière

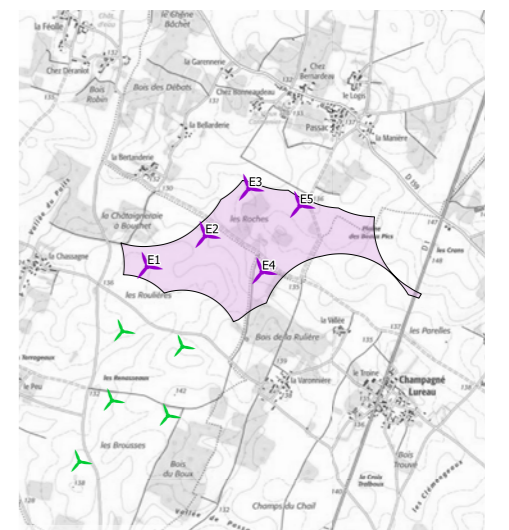
La variante 1 présente une emprise sur l'horizon plus importante que les autres scénarios et s'étend en partie sur le parc accordé de Blanzay, provoquant des chevauchement de rotors en plus de ceux existants à l'intérieur du parc. Comme pour les points de vue précédents, du fait de son nombre de machines et de chevauchements, la variante 2 présente un impact intermédiaire tandis que le scénario 3 est le moins prégnant avec des écarts relativement constants entre les machines, un étalement limité et une absence de chevauchement.

Ainsi, **le scénario 3 est le plus favorable depuis ce point de vue.**

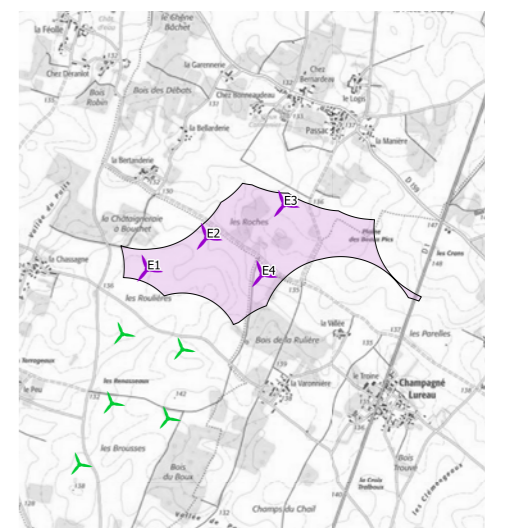
Variante 1



Variante 2



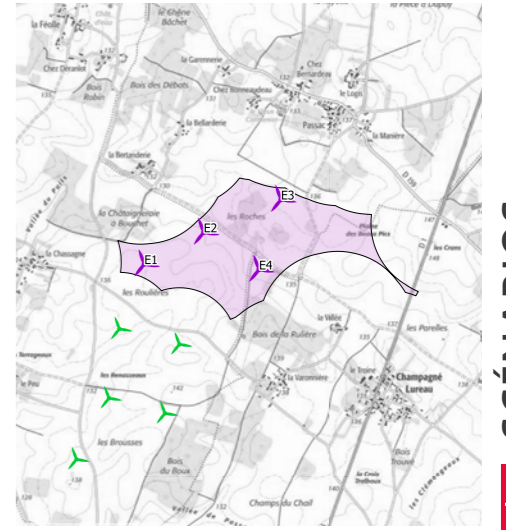
Variante 3c



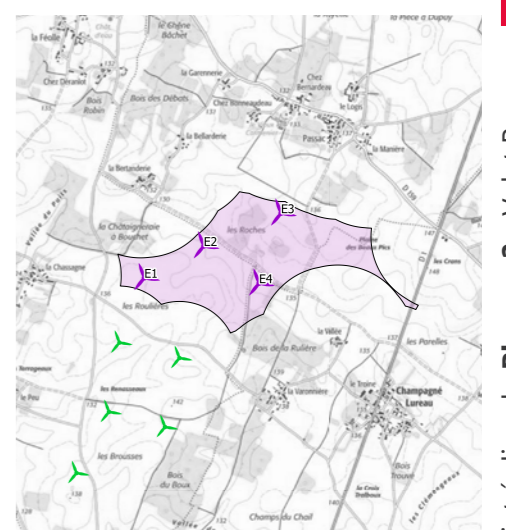
Comme pour le point de vue précédent, la différence de hauteur entre la variante 3b et les autres est visible. En effet, les éoliennes de la variantes 3b sont plus hautes, ce qui peut davantage provoquer un effet de miniaturisation des boisements situés aux alentours. Les scénarios 3c et 3a se distinguent uniquement par la taille de leur rotor mais ce phénomène est relativement peu discernable (les longueurs de pales ne diffèrent que de 13m).

Ainsi, **les variantes 3a et 3c sont les plus favorables depuis ce point de vue.**

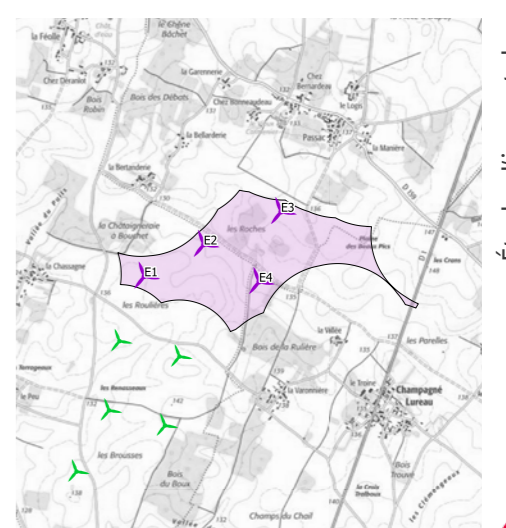
Variante 3a



Variante 3b



Variante 3c



Photomontage comparatif n° 4 : Vue depuis le hameau de Lizac

Point de vue n°28 dans le carnet de photomontages

Depuis ce point de vue panoramique, le paysage se dévoile librement sur le milieu agricole ouvert. Depuis ce point, le parc de Blanzay est visible.

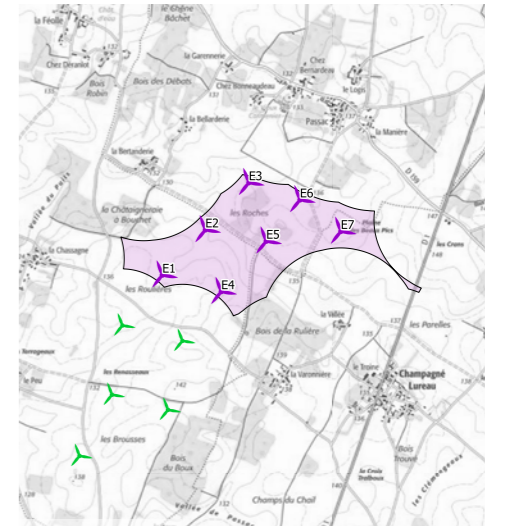
Les principaux enjeux depuis ce point de vue concernent :

- la perception depuis le hameau de Lizac
- les effets cumulés avec le parc de Blanzay

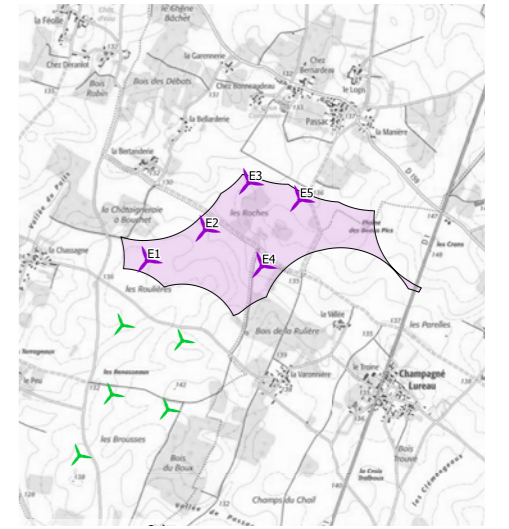
Pour l'ensemble des scénarios, toutes les éoliennes sont visibles et s'insèrent dans le paysage sans chevauchement. La variante 1 présente une emprise sur l'horizon plus importante que les autres scénarios. Comme pour les points de vue précédents, du fait de son nombre de machines, la variante 2 présente un impact intermédiaire tandis que le scénario 3 est le moins prégnant avec un nombre de machines réduit et un étalement limité.

Ainsi, **le scénario 3 est le plus favorable depuis ce point de vue.**

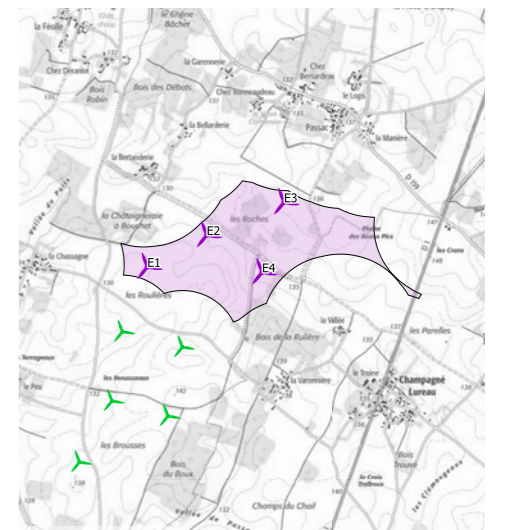
Variante 1



Variante 2



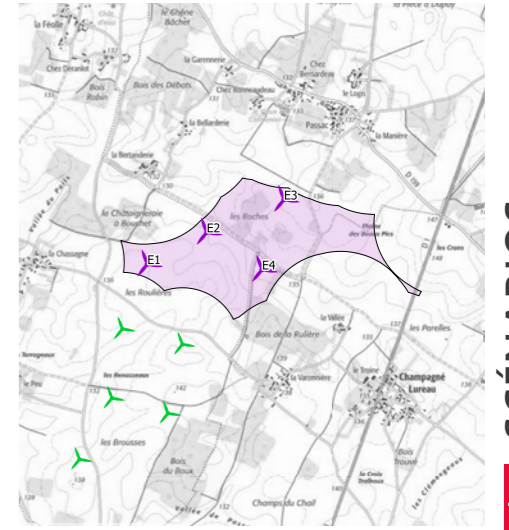
Variante 3



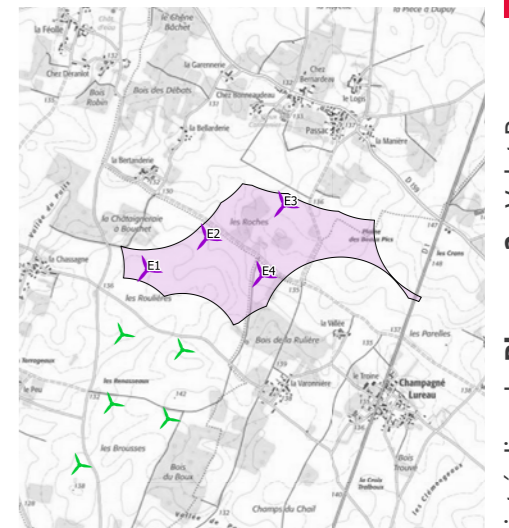
Comme pour le point de vue précédent, la différence de hauteur entre la variante 3b et les autres est visible, contrairement aux scénarios 3a et 3c entre lesquels la différence est plus subtile et concerne principalement les rotors. En effet, les rotors de la variante 3c sont plus imposants que ceux de la variante 3a. Cependant, la longueur de pale varie de 13m entre les deux modèles, ce qui est relativement peu discernable.

Ainsi, **les variantes 3a et 3c sont les plus favorables depuis ce point de vue.**

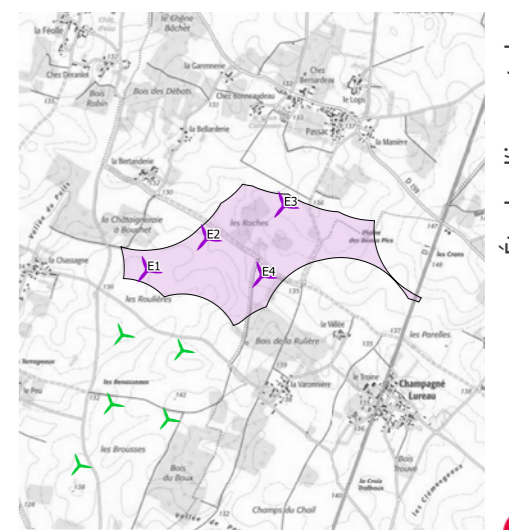
Variante 3a



Variante 3b



Variante 3c



2 . TABLEAU COMPARATIF DES VARIANTES D'IMPLANTATION

	V a r i a n t e s		
	1	2	3
Nombre d'éolienne	7	5	4
Géométrie entre éoliennes	double alignement de six éoliennes sur deux lignes et une isolée (E7) ; répartition sur l'ensemble de la ZIP	double alignement irrégulier de cinq éoliennes (trois à l'ouest et deux à l'est)	alignement simple de 3 éoliennes et une isolée (E4)
Bilan	Cette variante de 7 éoliennes occupe un espace conséquent sur l'horizon créant des chevauchements de rotors au sein du projet et avec le parc de Blanzay.	Cette variante présente un nombre de 5 éoliennes soit 2 de moins que la variante 1, ce qui génère moins de chevauchements visuels et une prégnance moindre. L'emprise sur l'horizon est également moins importante.	Cette variante présente un nombre plus réduit d'éoliennes. Cela favorise sa lisibilité par rapport aux variantes 1 et 2. Cette variante dispose en outre de l'emprise sur l'horizon et de la prégnance les plus réduits depuis les points de vue analysés.

3 . TABLEAU COMPARATIF DES VARIANTES DE GABARIT

	V a r i a n t e s		
	a	b	c
Modèle	V136	V162	V162
Hauteur bout de pale (m)	180	230	200
Hauteur du mât (m)	112	149	119
Diamètre rotor	136	162	162
	Il s'agit du modèle correspondant à celui du parc accordé de Blanzay dont le présent projet est l'extension. C'est donc le gabarit préférentiel pour l'insertion paysagère du projet.	Ce deuxième scénario se distingue des deux autres par sa hauteur apparente plus élevée. Sa prégnance est donc plus importante et ce gabarit diffère visuellement de celui du parc de Blanzay.	Il s'agit d'un gabarit différent du gabarit utilisé pour le parc de Blanzay 1 avec une hauteur apparente légèrement plus élevée et un rotor plus imposant. Toutefois, ces variations sont peu perceptibles depuis la plupart des points de vue.

Les photomontages de comparaison des variantes ainsi que les tableaux précédents permettent de comparer les différents paramètres et résultats des trois variantes d'implantation et des trois variantes de gabarit.

Cette analyse a montré que les variantes 3a et 3c sont les scénarios de moindre impact en terme paysager. Cette démarche de choix de la variante est remis en perspective dans l'étude d'impact au regard des autres enjeux essentiels au projet : énergétique, acoustique, écologique, etc.

Au final, c'est la variante n°3 avec le gabarit 3c qui a été retenue.

D . OCCUPATION HORIZONTALE DU PROJET




La carte ci-contre met en évidence l'occupation horizontale du motif éolien pour différents bourgs à proximité du projet avec l'implantation finale du projet de Blanzay 2.

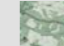
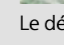
Pour le présent projet, la présence du parc accordé de Blanzay 1 à proximité facilite l'introduction du projet en plaçant l'angle occupé par le projet dans la continuité du motif éolien. Ce positionnement concourt ainsi à une démarche de densification de pôle éolien et évite le mitage du territoire.

Le choix d'une variante finale à 4 éoliennes a permis de réduire l'occupation horizontale du motif éolien (cf analyse comparative des photomontages ci-avant). On constate ainsi sur la carte ci-contre que l'angle ajouté par le projet pour les bourgs les plus proches est extrêmement réduit à l'échelle de l'horizon et ne modifie pas sensiblement la répartition actuelle du motif éolien.





Figure 93 : Carte de l'occupation visuelle avec l'implantation finale du projet




PROJET ÉOLIEN DE BLANZAY 2

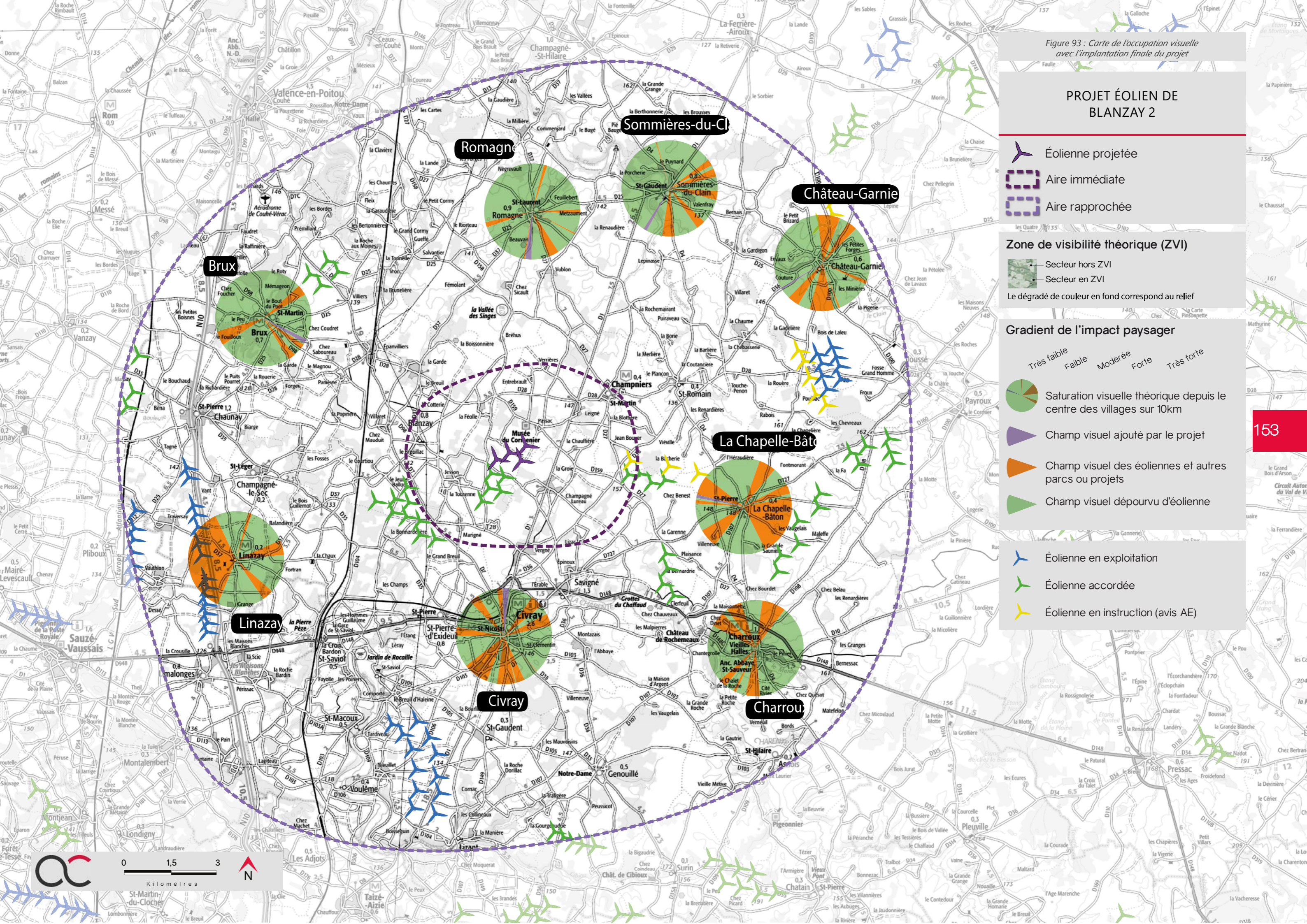
-  Éolienne projetée
-  Aire immédiate
-  Aire rapprochée

- Zone de visibilité théorique (ZVI)**
-  Secteur hors ZVI
 -  Secteur en ZVI
- Le dégradé de couleur en fond correspond au relief

- Gradient de l'impact paysager**
- Très faible Faible Modérée Forte Très forte

-  Saturation visuelle théorique depuis le centre des villages sur 10km
-  Champ visuel ajouté par le projet
-  Champ visuel des éoliennes et autres parcs ou projets
-  Champ visuel dépourvu d'éolienne

-  Éolienne en exploitation
-  Éolienne accordée
-  Éolienne en instruction (avis AE)



IMPACTS PAYSAGERS

PARTIE 3

PARTIE 3. IMPACTS PAYSAGERS

A . ÉTUDE DE VISIBILITÉ DU PROJET ÉOLIEN

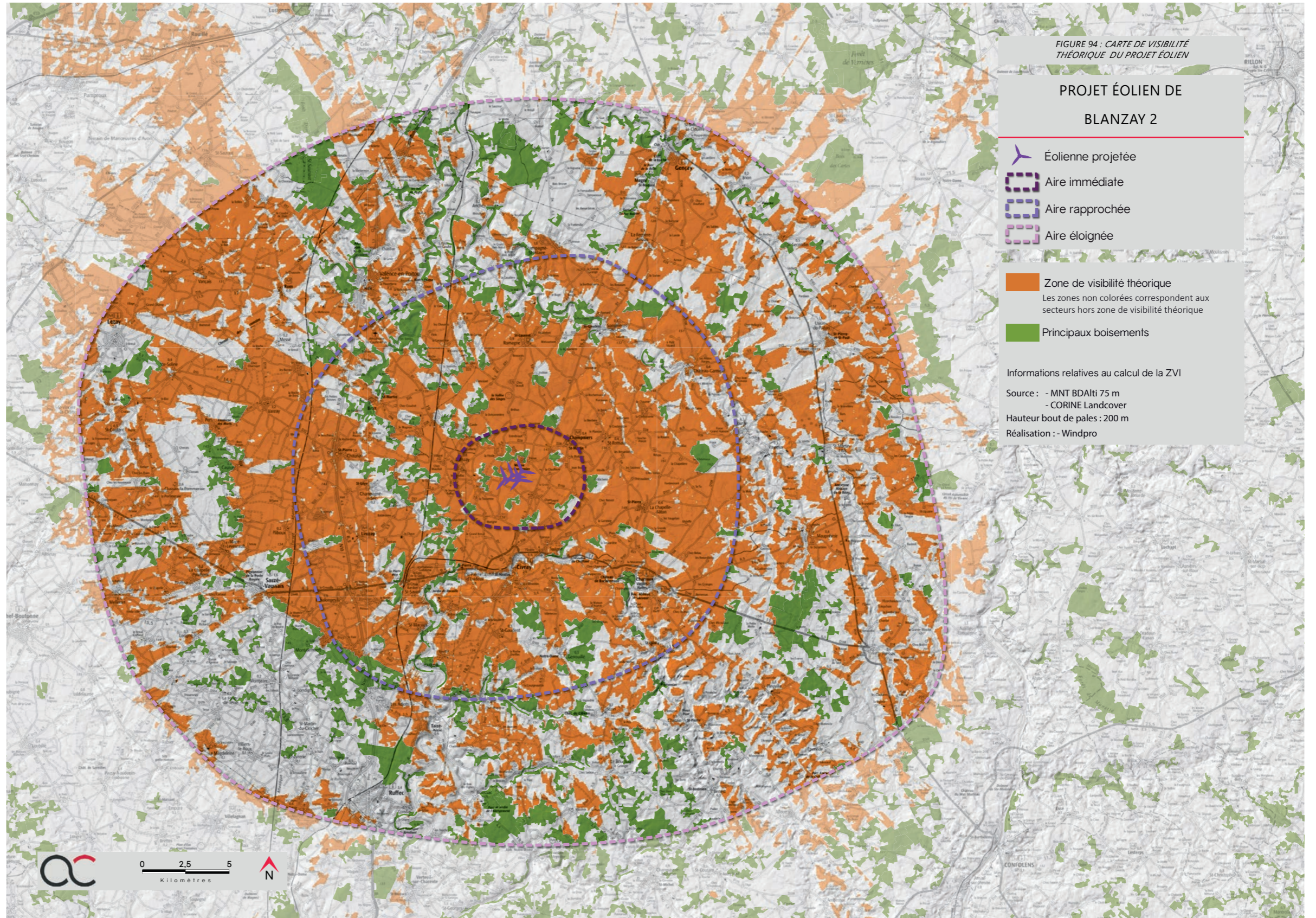
La carte illustrée ci-contre met en évidence le lien direct entre la visibilité du projet éolien, la topographie et les boisements.

Des bois et forêt répartis sur l'ensemble de l'aire d'étude réduisent la profondeur des vues, notamment au sein de l'aire d'étude éloignée. De même les ondulations provoquées aux abords des vallées et vallons ferment ponctuellement les vues.

Il faut bien évidemment nuancer ces résultats qui sont théoriques puisque, dans la réalité, s'ajoutent de nombreux filtres visuels supplémentaires (petits boisements, haies, éléments bâtis et/ou micro-relief) qui ne peuvent être pris en compte à cette échelle.

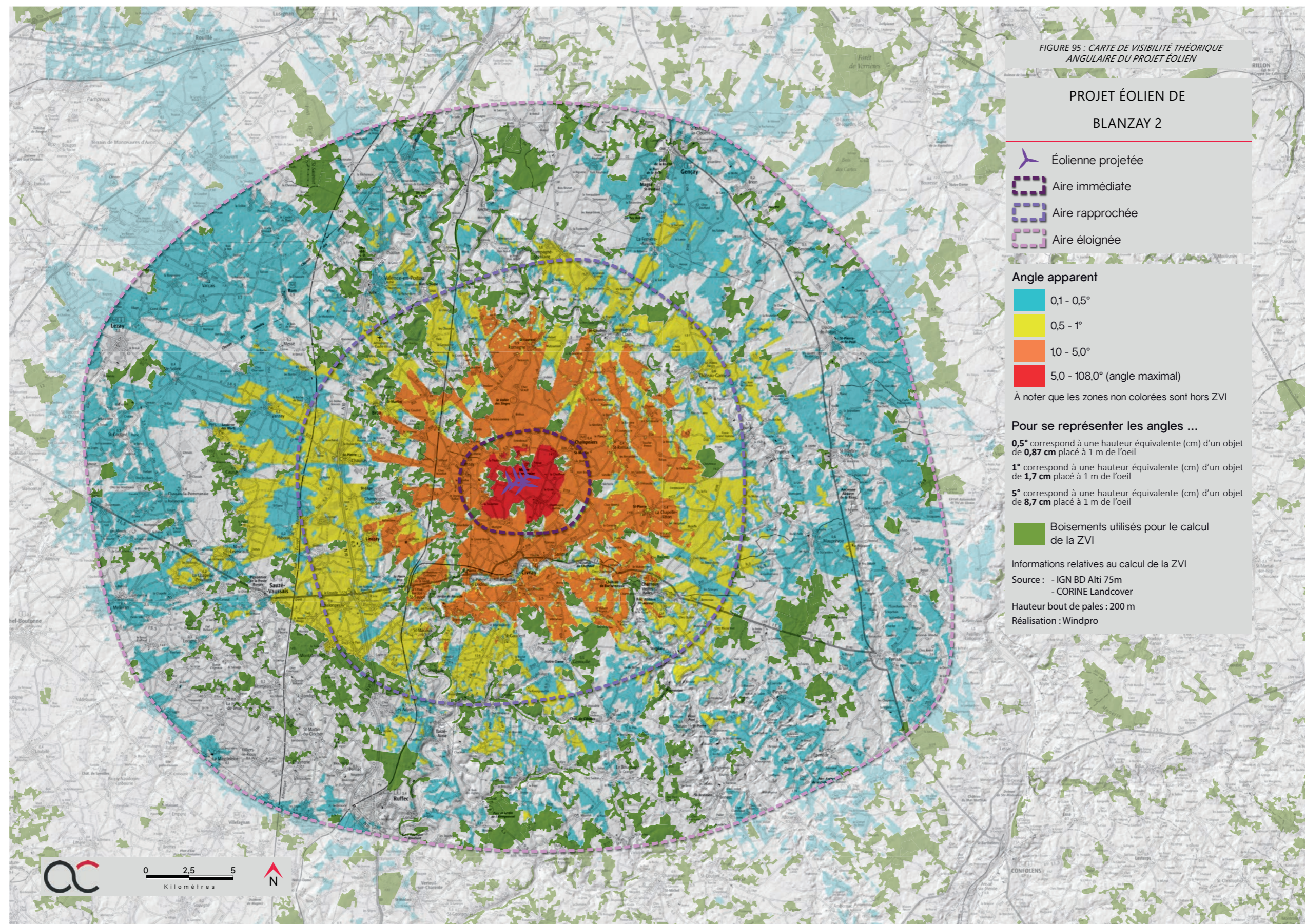
La carte présentée ci-contre est donc l'aire de visibilité théorique maximale du projet éolien.

NB : C'est la hauteur totale des éoliennes (soit 200 m en bout de pale) qui a été retenue pour le calcul de la ZVI (sur cette carte et les suivantes).



Le calcul de l'angle vertical apparent permet de compléter et d'affiner les résultats obtenus sur la carte de la page précédente. Là encore, les facteurs principaux qui influent sur le calcul de l'angle perçu sont le relief, pouvant ici et là soit masquer totalement le projet soit en tronquer une partie, les

boisements et également une donnée supplémentaire non prise en compte sur la carte précédente : la distance d'éloignement des éoliennes. Cette donnée permet encore de nuancer la visibilité du projet éolien dans le périmètre d'étude.



B . PRÉSENTATION DES PHOTOMONTAGES

1 . CHOIX DES PHOTOMONTAGES

Suite au repérage des sensibilités paysagères identifiées dans l'état initial (Partie 1), un ensemble de points de vues soigneusement choisis et représentatifs des enjeux du territoire a été retenu pour étudier de manière fine l'impact paysager du projet de Blanzay 2.

Les enjeux paysagers identifiés dans l'état initial ont été regroupés par grande thématique (contexte éolien, déplacements, patrimoine, paysage et habitat) afin de simplifier l'analyse des impacts. Néanmoins, toutes les sensibilités ont été conservées et chaque point de vue correspond à l'évaluation d'un (ou de plusieurs) enjeu(x) :

- > Effet cumulé avec un autre parc éolien,
- > Perception depuis les axes de communication,
- > Visibilité ou covisibilité avec un édifice ou site protégé,
- > Perception des structures paysagères et séquences panoramiques
- > Perception depuis l'habitat ou concurrence visuelle avec une silhouette de bourg.

Les secteurs ne présentant pas d'enjeu, vis-à-vis du projet éolien, n'ont pas fait l'objet de photomontages. Au contraire, les sensibilités identifiées au stade de l'état initial ont fait l'objet d'un photomontage, voire plusieurs pour des enjeux présentant des sensibilités importantes.

L'ensemble de ces points de vue a été choisi à l'intérieur de la zone de visibilité théorique, et conformément à l'inventaire des enjeux réalisés dans l'état initial, (voir cartes ci-après).

Le tableau ci-contre en donne le détail, photomontage par photomontage. Une carte de localisation des photomontages est présente en page suivante.

NUMÉRO DU POINT DE VUE	TITRE DU POINT DE VUE	PERCEPTION DES STRUCTURES PAYSAGÈRES ET SECTEURS PANORAMIQUES	EFFET CUMULÉ AVEC UN AUTRE PARC ÉOLIEN	PERCEPTION DEPUIS LES AXES DE COMMUNICATION	PERCEPTION DEPUIS L'HABITAT OU COVISIBILITÉ AVEC UNE SILHOUETTE DE BOURG	VISIBILITÉ OU COVISIBILITÉ AVEC UN ÉDIFICE OU UN SITE PROTÉGÉ
Aire éloignée						
1	Vue depuis les deux tumulus à chambres dolméniques à Sainte-Soline		PE accordé de Plaine de Nouaille, Blanzay, Bena			Deux tumulus à chambres dolméniques à Sainte-Soline
Aire rapprochée						
2	Vue depuis la RD 98				Covisibilité avec la silhouette de bourg de Brux	Covisibilité avec l'église de Brux
3	Vue depuis les abords du Château d'Epanvilliers		PE en instruction de Champniers PE accordés de Cerisou et Blanzay			Château d'Epanvilliers
4	Vue depuis le RD 1			RD 1		
5	Vue depuis le SPR de Charroux				Centre-bourg de Charroux	SPR de Charroux ; Maison de Bois ; Abbaye
6	Vue depuis le sud du hameau d'Asnois					Covisibilité avec l'église d'Asnois
7	Vue depuis le site du Moulin des Ages		PE accordé de, Blanzay			Site inscrit du Moulin des Ages
8	Vue depuis la RD1			RD 1	silhouette de bourg de Civray	
9	Vue depuis la frange sud de Civray		PE accordé de Cerisou, PE en instruction de Champniers		Frange sud de Civray	Covisibilité avec l'église de Civray
10	Vue depuis la frange sud de Vergné			RD 1	Frange sud de Vergné	
11	Vue depuis les abords du Logis du Magnou		PE accordés de Blanzay, Terres Rouges			Logis du Magnou
12	Vue depuis l'ouest de Blanzay		PE accordés de Blanzay et de Cerisou		Covisibilité avec la silhouette de bourg de Blanzay	Covisibilité avec l'église de Blanzay
Aire immédiate						
13	Vue depuis la frange sud de Blanzay		PE accordés de Blanzay et de Cerisou		frange sud de Blanzay	
14	Vue depuis les abords de l'église de Blanzay		PE accordés de Blanzay et de Cerisou		Centre-bourg de Blanzay	Église de Blanzay
15	Vue depuis les abords éloignés du château de la Maillollière					Château de la Maillollière
16	Vue depuis les abords du Château de la Maillollière				la Maillollière	Château de la Maillollière
17	Vue depuis le hameau de la Chassagne		PE accordés de Blanzay et de Cerisou		hameau de la Chassagne	
18	Vue depuis le hameau de la Bertanderie		PE accordés de Blanzay et de Cerisou		hameau de la Bertanderie	
19	Vue depuis la frange nord de la Féolle				frange nord de la Féolle	
20	Vue depuis le hameau de Chez Bernardeau				hameau de Chez Bernardeau	

Figure 96 : Tableau descriptif des enjeux paysagers par photomontage (1/2)

NUMÉRO DU POINT DE VUE	TITRE DU POINT DE VUE	PERCEPTION DES STRUCTURES PAYSAGÈRES ET SECTEURS PANORAMIQUES	EFFET CUMULÉ AVEC UN AUTRE PARC ÉOLIEN	PERCEPTION DEPUIS LES AXES DE COMMUNICATION	PERCEPTION DEPUIS L'HABITAT OU COVISIBILITÉ AVEC UNE SILHOUETTE DE BOURG	VISIBILITÉ OU COVISIBILITÉ AVEC UN ÉDIFICE OU UN SITE PROTÉGÉ
21	Vue depuis la RD159			RD159	hameau de la Manière	
22	Vue depuis le hameau de Leigné		PE accordé de Blanzay		hameau de Leigné	
23	Vue depuis la frange sud de Champniers		PE accordé de Blanzay		frange sud de Champniers	
24	Vue depuis les abords de Eglise Saint-Martin de Champniers				Centre-bourg de Champniers	Eglise Saint-Martin de Champniers
25	Vue depuis la frange est de Champniers				frange est de Champniers	
26	Vue depuis la RD27		PE accordé de Blanzay	RD27	hameau de la Blotière	
27	Vue depuis le hameau de la Chauffière		PE accordé de Blanzay		hameau de la Chauffière	
28	Vue depuis le hameau de Lizac				hameau de Lizac	
29	Vue depuis la frange nord de Vergné			RD 1	Frangé nord de Vergné	
30	Vue depuis la frange nord de Champagné Lureau			RD 1	frange nord de Champagné Lureau	
31	Vue depuis le hameau de la vallée				hameau de la vallée	
32	Vue depuis le hameau de la Varonnière		PE accordé de Blanzay		hameau de la Varonnière	
33	Vue depuis le centre-bourg de Marigné		PE accordé de Blanzay		centre-bourg de Marigné	
34	Vue depuis le hameau de la Tourenne				hameau de la Tourenne	
35	Vue depuis le centre-bourg de Jesson		PE accordés de Blanzay et Cerisou		centre-bourg de Jesson	

Figure 97 : Tableau descriptif des enjeux paysagers par photomontage (2/2)

2 . CARTES DE LOCALISATION DES PHOTOMONTAGES

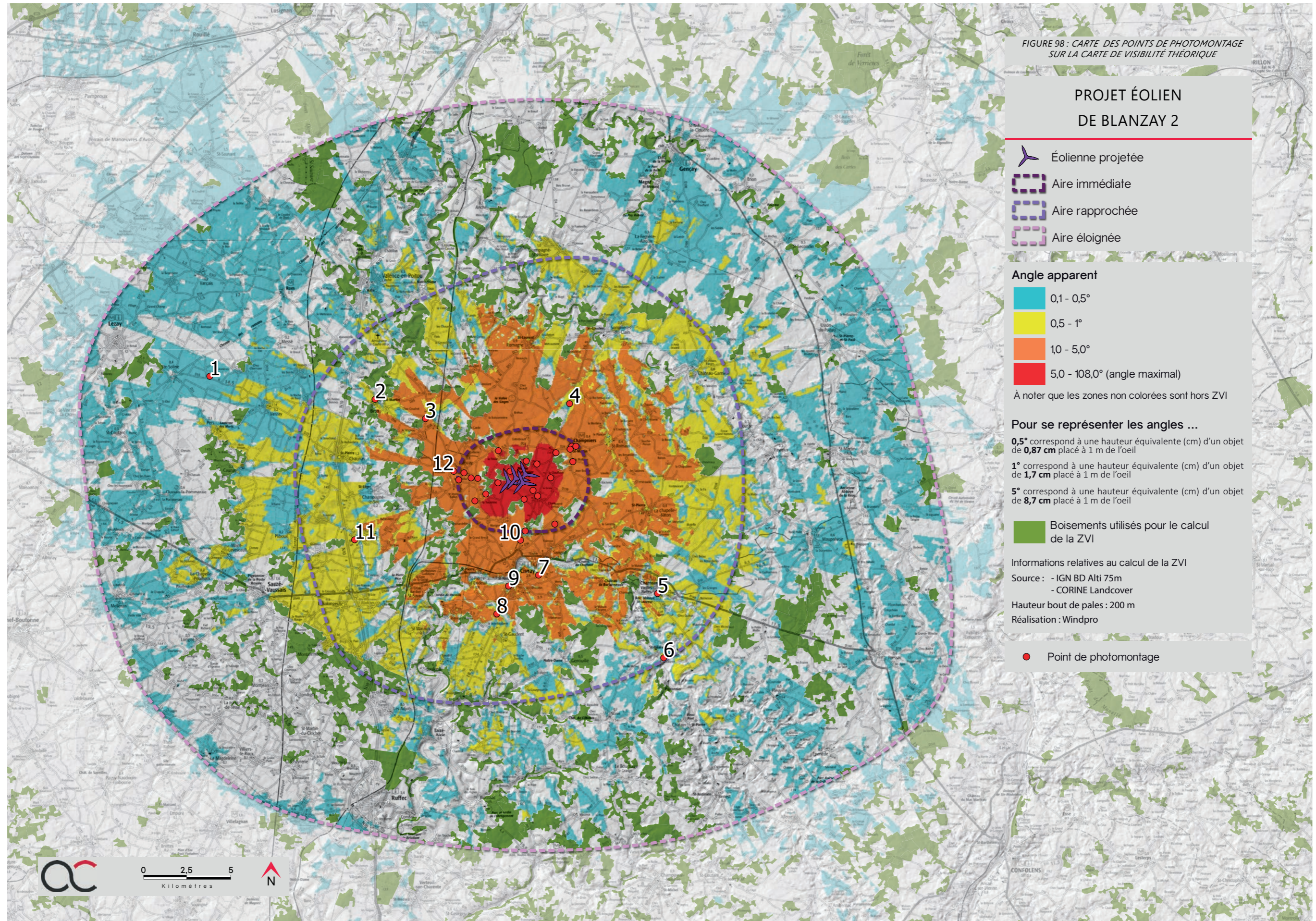








FIGURE 99 : CARTE DE LOCALISATION DES PHOTOMONTAGES SUR LA SYNTHÈSE DES ENJEUX 1/3

PROJET ÉOLIEN DE
BLANZAY 2

-  Éolienne projetée
-  Aire immédiate
-  Aire rapprochée
-  Aire éloignée

Zone de visibilité théorique (ZVI)


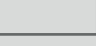


-  Secteur hors ZVI
-  Secteur en ZVI


Le dégradé de couleur en fond correspond au relief

Gradient de la sensibilité paysagère

-  Très faible
-  Faible
-  Modérée
-  Forte
-  Très forte

Nature de la sensibilité paysagère

-  Perception des vallées
-  Perception des unités paysagères
-  Effet cumulé avec un autre parc éolien
-  Visibilité depuis un monument historique

-  Point de photomontage

